

13 juin 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-andorranes, à Andorre-la-Vieille le 13 juin 2014.

« Monsieur le chef du Gouvernement,

Monsieur le Syndic général,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement andorran,

Mesdames, Messieurs qui jouez un rôle dans la Principauté,

Mesdames, Messieurs qui êtes venus à ma rencontre,

Je suis heureux d'être parmi vous. Je le suis comme Co-prince. C'est une fonction qui peut paraître étrange au XXI^{ème} et que beaucoup de mes concitoyens français n'imaginaient pas, quand ils m'ont porté à la Présidence de la République. C'est une fonction que j'ai découverte et que j'assume avec beaucoup de fierté et de plaisir. Vous m'avez accueilli, hier et aujourd'hui, d'une telle façon que c'est une fierté pour la France d'avoir, par l'Histoire et par son Président de la République, la responsabilité de Co-prince d'Andorre.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, de paroisse en paroisse, et pas toujours les mêmes, m'ont suivi dans mon périple. Je garderai aussi en mémoire les visages des enfants. Je ne savais pas qu'Andorre était une Principauté où les enfants étaient les rois. Tout au long de ces deux jours, pendant les heures d'école sans doute, et même après, ils ont continué à agiter leurs drapeaux. Je souhaite qu'ils gardent ce souvenir longtemps dans leur mémoire, comme le rappel du lien indissoluble entre la France et la Principauté d'Andorre.

C'est un lien historique vous l'avez rappelé, Monsieur le chef du Gouvernement. Sept siècles, cela remonte au temps du Moyen-Âge ! Tout cela aurait pu, à un moment ou à un autre, disparaître. Pourtant votre constitution de 1993 a voulu qu'il y ait deux Co-princes : le Président de la République française et l'évêque d'Urgell. Non pas pour garder une trace dans un texte fondamental d'une histoire ancienne, mais pour assurer pleinement les libertés et l'indépendance de l'Andorre.

Ce lien aurait pu être artificiel ou simplement institutionnel. En réalité, c'est un lien personnel. A travers ma personne, à travers ma fonction, c'est à la France que vous avez voulu témoigner votre attachement.

Vous avez une belle constitution qui consacre de grands principes : l'Etat de droit, les libertés fondamentales et un système politique original nourri des traditions je les ai rencontrées à la Maison des Vallées mais aussi liées à une volonté d'être en avance, même, sur d'autres démocraties.

Vous voulez, à la fois, montrer votre singularité, votre fidélité à l'Histoire et, en même temps, votre modernité. C'est une belle démocratie qui connaît comme partout, bien sûr, des conflits et des clivages. Là où il n'y a pas de différences, il n'y a plus de démocratie. Le système électoral est fait précisément pour que des choix soient établis par les citoyens eux-mêmes. Le Co-prince ne se mêlera jamais de la vie politique intérieure de l'Andorre, parce que vous êtes les seuls souverains de la Principauté, vous le peuple andorran.

Vous êtes une démocratie exemplaire et vous êtes un Etat, un Etat avec tous les droits qui s'y attachent, un Etat reconnu dans la communauté internationale. Andorre siège aux Nations Unies, y joue son rôle, prend également des responsabilités au Conseil de l'Europe vous avez présidé l'année dernière cette grande institution et vous participez aux programmes de l'UNESCO. Vous êtes un acteur respecté et écouté dans la communauté internationale.

etes un acteur respecté et écouté dans la communauté internationale.

J'en fais moi-même l'expérience. Comme Co-prince, j'accrédite les ambassadeurs qui sont les représentants des Etats auprès de la Principauté. A chaque fois, j'entends les mêmes observations, venant de tous les pays du monde, saluant le rôle d'équilibre et de sagesse de l'Andorre.

La crise ne vous a pas épargnés parce qu'elle n'a épargné aucun Etat, aucune région. En Europe, elle a été violente, elle a été brutale notamment de l'autre côté des Pyrénées. Vous en avez donc forcément eu les conséquences. Dans ces moments de crise, il y a toujours des doutes.

Que faut-il faire ? Se replier, se protéger, conserver ce que l'on peut avoir acquis ? C'est légitime, c'est naturel, mais est-ce que c'est le bon réflexe quand le monde est ouvert, quand les marchandises circulent, quand les marchés financiers existent et ont leur logique, même si on doit les réguler et les maîtriser ? Lorsqu'il y a des exigences qui sont posées par la communauté internationale ?

Vous avez fait le choix de l'ouverture et de la concurrence. Vous avez fait le choix de la transparence. Ce choix n'a pas été facile parce que, c'est vrai, dans tous les pays, en Andorre, en France, il y a toujours des catégories qui pensent qu'elles sont mises en cause. Alors il faut expliquer, expliquer encore, permettre le dialogue mais aussi, à un moment, décider.

Les réformes - je le disais devant votre Conseil général - ne sont jamais achevées. Les Gouvernements qui prétendent qu'ils sont les seuls à pouvoir détenir la vérité et que les réformes qu'ils proposent sont les dernières avant la prospérité, ne sont pas forcément les plus sincères ! Parce que pour construire la prospérité, pour bâtir la solidarité, il faut avancer, réformer, il faut évoluer mais toujours avec des principes. Quels sont-ils ? La justice sans laquelle rien n'est compréhensible, mais aussi la modernité.

On peut être, comme vous en Andorre, attachés à son histoire. La France aussi, et c'est parfois la même ! Mais en même temps, nous sommes conscients que, pour avoir un avenir, il ne faut pas simplement avoir un passé glorieux, il faut être capable d'être à la hauteur de cette histoire. C'est ce que vous avez engagé.

Vous avez, notamment, fait une réforme fiscale. Je peux vous livrer mon expérience de Co-prince, mais aussi celle de Président de la République française : la réforme fiscale, c'est toujours la plus difficile. C'est toujours celle que l'on reporte et qui pourtant est nécessaire, si l'on veut la justice, si l'on veut la transparence, si l'on veut la modernité.

Vous avez également fait des choix courageux, pour être pleinement intégrés dans la communauté internationale, notamment pour tout ce qui concerne la transparence. De grandes organisations comme l'OCDE, aujourd'hui, permettent de donner à l'Andorre un statut, un respect, une considération, une légitimité pour poursuivre ses activités. C'était là l'essentiel.

Vous avez également voulu être associés à l'Union européenne. Comment pourrait-il être conçu un autre avenir pour l'Andorre que d'être associé à l'Union européenne ? La géographie le commande, l'économie aussi, comme l'espace politique que nous avons été capables de créer.

J'ai, il y a quelques jours, accueilli une manifestation exceptionnelle, une cérémonie exceptionnelle, celle du soixante-dixième anniversaire du Débarquement. Andorre était représentée, puisque j'étais là. Quel était le message ? Bien sûr, la reconnaissance de ce qu'avait été le sacrifice de ces hommes morts pour notre liberté et également la gratitude à l'égard des vétérans et des survivants. C'était aussi de rappeler ce qu'avait été la souffrance des populations civiles.

Mais le message que nous voulions prononcer, c'était un message de réconciliation et de fraternité, mais également d'exigence pour la paix. Nous croyons toujours qu'elle est assurée, qu'elle est garantie. Mais nulle part, même autour de l'Europe, elle n'est véritablement effective. Il y a toujours de vieux démons qui peuvent ressurgir. Alors nous devons avoir aussi, avec vous, cette volonté de bâtir une Europe sans doute différente de celle d'aujourd'hui. Vous avez votre place en Europe.

Vous avez choisi l'association pour que les jeunes Andorrans notamment puissent circuler, puissent bénéficier des universités européennes et pour qu'Andorre puisse faire partager, non seulement la beauté de ses paysages, mais de ses produits. Je souhaite vraiment que vous

puissiez réussir votre intégration en Europe. Et le Co-prince et le Président de la République française que je suis vous accompagnera, Monsieur le chef du Gouvernement, pour toutes les étapes. Ce sera un succès pour l'Andorre et également une réussite pour l'Europe.

Je le disais, vous avez un patrimoine exceptionnel, j'ai pu le découvrir et encore insuffisamment à travers ma visite dans les paroisses, les paysages que je regarde au-delà de vous, ces belles montagnes. Il faut toujours faire attention à notre patrimoine. C'est pourquoi, dans le préambule de la Constitution andorrane, il y a cette déclaration forte que le peuple est déterminé à préserver l'intégrité de la terre et à garantir aux générations futures des conditions d'existence favorables. Ce message, si je peux l'emporter comme Co-prince j'en ai le droit pour le traduire également comme exigence en France et en Europe, autorisez-moi à le faire !

La force de l'Andorre, c'est aussi sa population, vous les jeunes, bien formés et multilingues. En Andorre, on a cette chance de rencontrer plusieurs nationalités, de nombreuses nationalités, plusieurs langues, mais aussi je ne veux pas dire surtout la langue française. Vous aimez la France, aimez la langue française ! La langue française n'appartient pas à la France, elle appartient au monde tout entier et elle appartient aux Andorrans.

Vous avez depuis longtemps fait le choix qu'un système d'enseignement français vous soit proposé. Je fais tout pour qu'il soit préservé, amélioré. Encore aujourd'hui, j'étais au lycée Comte de Foix. J'avais toutes les demandes qui m'étaient adressées mais aussi toutes les satisfactions que je pouvais recueillir sur la qualité de l'enseignement. Je remercie tous les personnels de ce lycée, tous les enseignants, tous les formateurs qui justement diffusent la culture, l'enseignement du français et l'enseignement en français. Cet enseignement est gratuit et il doit rester gratuit. Je souhaite également que au-delà de la convention franco-andorrane en matière d'enseignement que nous avons signée il y a peu de mois il puisse y avoir un investissement pour que les jeunes Andorrans puissent suivre les études supérieures dans les universités françaises, de manière plus facile, de manière plus simple. Ce serait un comble que l'on puisse former autant de jeunes Andorrans dans l'enseignement français et qu'on ne puisse pas les accueillir ensuite dans nos universités ! Sachez bien que nos universités sont ouvertes aux jeunes Andorrans.

Je veux saluer la délicatesse de vos élus. Non pas simplement leur respect pour le Co-prince, non pas simplement leur amitié à l'égard de la France, non pas simplement leur sagesse qui s'attache à tout Gouvernement responsable. Non, leur délicatesse parce que tout au long de ces dernières heures ils ne m'ont pas parlé de la route... Il a fallu que j'aille au lycée Comte de Foix pour qu'une élève me dise : « alors quand est-ce que la route va pouvoir être terminée ? ». Je ne sais pas pourquoi ses travaux s'étaient arrêtés. Ils vont reprendre. Je veux non seulement prendre cet engagement pour l'Etat mais aussi saluer les efforts du Conseil général de l'Ariège représenté ici par Jean-Pierre Bel, le Président du Sénat français.

Je souhaite qu'au-delà de cette route, qui est plus qu'un symbole, qui est une nécessité, nous puissions également amplifier les échanges économiques. La France ne représente qu'un cinquième des importations de la Principauté. Je pense qu'il y a des produits français qui mériteraient de venir plus largement, ici, dans la Principauté ! Même si je sais qu'il y a beaucoup de Français qui viennent consommer les produits français dans la Principauté...

Mesdames et Messieurs, une fois encore, merci. Merci pour votre accueil. Merci pour votre confiance comme Co-prince. J'en suis honoré. Merci pour l'amitié que vous portez à la France. Merci pour le bel esprit andorran, fier, singulier et en même temps ouvert. Merci de m'avoir accueilli dans votre pays et de m'avoir fait comprendre qu'il était aussi le mien. Merci. »